

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 7 SEPTEMBRE 1797.

Extrait des Nouvelles de Paris, du 1 Septembre.

La division qui s'est établie entre les deux premiers pouvoirs de la République, bien loin de cesser par un rapprochement sincère, augmente de jour en jour et prend un caractère allarmant pour la tranquillité intérieure. Déjà les provocations, les invectives, les menaces le font entendre de toutes parts, et l'on remarque tous les symptômes qui ont précédé les journées les plus détestables. Les discours de Lareveillère-Lepaux, affichés partout avec profusion, ont été une espèce de signal pour les adversaires de ceux que l'on désigne sous le nom de Royalistes. Le journal *Directorial* attaque le corps législatif avec moins de retenue que jamais; il prodigue les plus grands éloges à Marbot, parceque ce dernier a dit que la contre-révolution se préparoit dans le conseil des 500. La déclaration incendiaire de Baillet lui paroît remplie des vérités les plus lumineuses & de la plus louable franchise... Les jacobins qui viennent de massacrer plusieurs citoyens à Marseille, font à ses yeux des républicains qui se sont prononcés avec courage. Ainsi le Rédacteur semble maintenant confondre la cause du Directoire avec celle des jacobins. En parlant des finances, ce journal s'exprime ainsi: „Les jours s'écoulent et nulle mesure n'a été prise jusqu'à ce moment. Les troupes sont presque partout arriérées de deux mois de leur solde, quoiqu'on leur ait fait, du haut de la tribune, l'insultante dérision de les dire payées, d'après de prétendus apperçus de la trésorerie, que les états authentiques démentent. — Le créancier pour la rente duquel on n'a affecté aucun subside, voit chaque jour quelque orateur anéantir, avec le crédit public, les restes même de son capital... — Mais vous avez tort

de vous plaindre. Rentiers et défenseurs de la patrie; admirez les brillantes ressources qu'on vous offre. On annonce... eh quoi, me direz-vous! seroit-ce enfin quelque moyen efficace d'augmenter promptement les recettes... Non; on va vous donner... de nouveaux apperçus généraux & détaillés de recettes & dépenses!....

Dans cet état des choses, il n'est pas étonnant que la frayeur soit à l'ordre du jour à Paris. Hier de grand matin, le canon le fit tout-à-coup entendre: chacun croyoit déjà que l'attaque avoit commensé et que le sang couloit; mais l'on ne tarda pas à être informé que ce n'étoit qu'une petite guerre qui s'exécutoit au champ de Mars pour exercer les troupes. Cependant plusieurs journaux de l'opposition prétendent que le moment d'une explosion n'est pas éloigné. Dans la journée de Dimanche, dit le *Memorial*, il a été fait de nouvelles tentatives pour soulever le fauxbourg St. Antoine: les fauxbourgs Saint-Marceau et St. Victor sont travaillés de même. Des intrigans y repètent que le corps législatif n'est composé que de royalistes, qu'il veut détruire la République. Mardi, l'on s'attendoit à un mouvement. Des commencemens de sédition s'étoient fait appercevoir à la Grève. La vigilance des inspecteurs de la salle a arrêté les factieux.

Les rixes particulières continuent. Avant-hier au soir, un jeune homme passe devant les Invalides; il portoit un collet noir; deux individus ayant l'habit militaire, se jettent sur lui et veulent lui couper son collet; le jeune homme, quoiqu'assuré de périr, saisit ses pistolets et blesse l'un des provocateurs; il est bientôt assailli par une nuée d'invalides, dont un grand nombre veut l'entraîner au corps-de-

garde; mais les plus furieux le hachent en morceaux.

Toute l'administration du département de Seine et Oise est destituée. Le commissaire du Directoire lui-même partage cette disgrâce.

Conseil des 500. — Séance du 30.

Duprat demande la parole pour une motion d'ordre. Je viens, dit-il, vous dénoncer un écrit qui se crie publiquement, et jusqu'au tour de cette enceinte. Cet écrit est signé *Bailleul représentant du peuple*; mais je ne puis croire qu'il existe parmi nos collègues un homme assez lâche, assez pervers pour sonner la première heure de l'anarchie et verser la diffamation sur le corps législatif.

Duprat donne ici lecture de différens passages de la Déclaration de Bailleul: (*Voyez notre dernier No.*) — Il importe, dit Duprat, d'éclaircir les faits, de connoître la main impie qui a osé tracer ces lignes diffamatoires. Votre justification est écrite dans le cœur de tous les gens de bien; mais lorsque le corps législatif est accusé de conspirer contre la patrie, lorsque cette accusation est intentée, écrite par un représentant du peuple, lorsqu'elle est publiée à une époque où on a voulu égarer nos braves armées, changer en assassins des défenseurs de la liberté, où des hommes, que vous avez daigné tirer de la poussière pour les revêtir d'une grande autorité, ont l'impudence de vous dénoncer à la France, à l'Europe, à une nation alliée, où l'on emploie les plus viles intrigues, les plus basses machinations, pour exciter des troubles, et allumer le flambeau de la guerre civile, il ne vous est pas permis de vous taire. — Malheur à nous, si nous souffrons qu'un de nos collègues verse sur nous la diffamation et la calomnie! Qu'on ne puisse pas dire de nous ce que Tacite a dit des consuls et des sénateurs romains, que nous avons précipité la république dans l'abîme par notre faiblesse et notre lâcheté. Je ne vous dirai pas ce que disoit naguère un homme en place, que ces traits épars font partie d'un système depuis long-tems ourdi pour renverser la constitution, et faire disparaître du globe entier la liberté; mais je vous observerai que cet écrit est un véritable manifeste adressé contre vous au peuple français. Vous vous devez à vous-même d'infliger une punition exemplaire à celui de vos membres qui a méconnu ainsi la dignité du corps législatif, et je demande une commission pour examiner l'écrit que je dépose sur le bureau. — Appuyé, s'écrient plusieurs membres; aux voix l'impression du discours.

Hardy réclame la parole: Je n'examine pas, dit-il, s'il existe aujourd'hui une faction; de

toutes parts on le dit, et il est permis, sans doute, de manifester ses craintes. Ne l'est-il pas sur-tout, lorsque vous souffrez qu'à cette tribune, on discute s'il sera établi à Paris un tribunal révolutionnaire? (Quelques murmures; une foule de voix: Silence.) Après un rapport fallacieux et perfide, on est venu demander que nos citoyens, arrachés à leurs foyers, soient traduits devant un nouveau Fouquier-Tinville. (Murmures; plusieurs voix: C'est vrai.) On est conspiré toutes les fois qu'on veut faire entendre la vérité. . . . (Vives interruptions, bruit, murmures; plusieurs voix s'écrient que c'est vrai; Tallien reprenant, oui, c'est vrai. L'agitation s'accroît: Rappeler Tallien à l'ordre, s'écrient plusieurs membres. Vous ne m'en imposerez point, répond Tallien en se levant de sa place; le trouble augmente et se prolonge; Bentabolé réclame la parole: Nous vous dirons la vérité, s'écrie-t-il.) — Le tumulte va toujours croissant; le désordre règne dans toute l'assemblée; une foule de membres ont quitté leur place; le président agite à grand bruit la sonnette, pour ramener le calme; les huissiers parcourent la salle, et pressent les députés de se mettre en place; le trouble cependant se prolonge; le bruit éclate; le président se couvre; à ce signe, l'agitation s'apaise peu-à-peu; les députés se placent sur leurs sièges; le calme renaît enfin).

Hardy reprend la parole: Bailleul a dit qu'il existe ici une faction, eh bien, je déclare, que je le pense aussi dans mon cœur. (*Il faut la nommer*, s'écrient aussitôt une foule de membres; le trouble renaît; il s'accroît, se prolonge; Jean Debry se levant avec chaleur, s'écrie au milieu du bruit, qu'un citoyen placé dans les tribunes vient de traiter les députés de brigands; la plus vive agitation se manifeste dans la partie de la salle où siège Jean Debry; tous les regards se portent sur les tribunes; tous les regards se portent sur les tribunes; c'est un collier noir, s'écrie Villetard; le bruit continue; le conseil reste sans délibérer; mais l'ordre enfin se rétablit.)

Je disois, poursuit Hardy, que comme Bailleul, je croyois à l'existence d'une faction. Gardez-vous de croire que je l'attribue au dernier tiers ou au premier. Non, elle a pris naissance dans la convention..... (*Nommez-les*, s'écrient une foule de voix). Je les nommerai quand il en sera tems. (*Nommez-les maintenant*). Je dis qu'on les connoitra quand il en sera tems. Oui, il existe une faction qui veut renverser le gouvernement, pour s'y placer elle-même, ou pour y placer ses agens. Elle dure depuis deux ans et demi, et elle a été depuis renforcée par des gens égarés; mais ce n'est pas du tout cela dont il s'agit. Je reviens à

l'imprimé de Bailleul. Que devient la liberté des opinions des représentans du peuple, si chacun de vous ne peut émettre la sienne, sans être soumis à la censure? Répondez à Bailleul, refusez-le, vous aurez une grande tâche. Au demeurant je m'oppose à ce qu'il soit nommé une commission, et qu'est-il besoin de nommer une commission? vous savez d'avance quelle sera son opinion. Je demande l'ordre du jour. — *Appuyé*, s'écrient plusieurs membres.

Dumolard: L'opinion qui vient d'être émise est une preuve irréfutable de la liberté des opinions dans le conseil. Il étoit impossible d'attaquer avec plus d'audace sa majorité. Les imputations les plus graves ont été articulées, elles ne sont au reste que la répétition de ce que Bailleul a publié dans son écrit. Représentans, on vous calomnie chaque jour; on vous a parlé d'un système, on vous a parlé de conspiration; oui elle existe cette conspiration. (*Une foule de voix*: Oui, oui) Mais elle existe contre vous, contre le peuple, contre la constitution. On veut perdre la représentation nationale, on veut anéantir la liberté; & ne vous trompez pas sur les intentions de ceux qui ont formé ces criminels projets. Ils parlent de royalistes, oui il en existe; ils parlent d'un parti qui veut relever le trône, oui ce parti existe, est c'est celui d'Orléans. (*Une foule de voix*: Oui, oui) Nous connoissons, la France entière connoit les desseins, les ressources & les moyens de cet infâme parti. C'est lui qui sans cesse entrave votre marche, & calomnie vos intentions généreuses. Que désirons-nous tous? La paix. Qui sont ceux qui s'y opposent? Ceux qui ne peuvent se reposer à l'ombre d'un gouvernement tranquille, parcequ'ils sont poursuivis par les remords, & tourmentés par le besoin de nouveaux forfaits. (*Une foule de voix*: Oui, oui.) Les hommes qui vous dénoncent, je désirerois, pour les apprécier, connoître leur moralité, savoir ce qu'ils étoient avant la révolution. Quand je parcours les rues de Paris, ces hommes qui se disent les patriotes par excellence, je les vois au moment où ils plaignent la misère des défenseurs de la patrie, au moment où les rentiers expirent dans la détresse, je les vois étaler un luxe coupable. Ils regoignent aujourd'hui de richesses, ils étoient dans la misère avant la révolution. (*Une foule de voix*: C'est vrai.) Et où les ont-ils prises, ces richesses? Ne sont-elles pas les dépouilles des victimes égorgées en ces jours où l'on promenoit la guillotine dans tous les départemens. Ces hommes, riches de massacres, riches des boucheries de Septembre (*bravo*, s'écrie Job-Aimé), ces hommes, pour qui les échafauds dressés à Bordeaux, seront d'éternels reproches; voilà les auteurs des troubles; voilà les ennemis de la patrie. Ce sont eux qui voudroient associer nos braves armées à leurs forfaits. Ils ne veulent point de paix intérieure, parceque le jour de la paix dévoilerait leurs crimes. Ce sont-là ceux qui, par tous les moyens, excitent contre vous un mouvement, au moment même où ils aiguissent les couteaux destinés à égorger le Directoire, s'il étoit assez crédule pour se laisser entraîner par leurs perfides suggestions. Les accusations répandues contre vous, ceux qui les fabriquent savent bien qu'elles sont sans fondement, mais elles sont liées au projet de perdre la représentation nationale. On a voulu, & on n'y réussira pas; car dès que les soldats seront éclairés, ils se rallieront au corps législatif; on a voulu forcer les soldats à s'armer les uns contre les autres; à combattre contre leurs pères, leurs parens, leurs amis; voilà le crime qu'on a voulu commettre, & il n'en a point été conçu d'aussi exécutable sous Robespierre. Ces criminelles tentatives ne réussiront pas, votre sagesse, votre fermeté, voilà l'écueil con-

tre lequel elles viendront échouer; les membres du gouvernement, malgré les intrigues des malveillans qui les poussent, se rapprochent, & la paix intérieure renaitra. Vos ennemis allumeront les torches de la discorde, vous les éteindrez; ils jetteront le gant du combat; ce ne sera que dans les crises extrêmes, au moment d'un péril imminent que vous le releverez. Vous n'oublierez pas, & le gouvernement n'oubliera pas, sans doute, que toute entreprise contre une autorité amèneroit bientôt la destruction de l'autre. Revenant à l'écrit de Bailleul, je ne crois point qu'il faille nommer une commission; ce seroit peut-être porter atteinte à la liberté des opinions des représentans du peuple; il faudra seulement que Bailleul, actuellement en congé, s'explique à son retour, sur la déclaration que je ne puis croire être de lui. (*Plusieurs voix*: Si, si, elle est de lui.)

Bentabolle & Tallien réclament la parole; mais Thibeaudeau est à la tribune & la parole lui est accordée. Si je connoissois, dit-il, une faction dans cette enceinte, je la dénoncerois à la tribune. Je crois qu'il n'y a qu'un lâche qui puisse le faire dans un écrit ou dans les journaux.

Je l'ai déjà dit: un corps législatif n'est point accusable. Quelques diatribes, quelques calomnies qu'on imprime contre vous, c'est la nation qui vous juge, c'est à vos actes à parler.

De quoi s'agit-il? D'un écrit répandu par un représentant du peuple. L'indépendance, la liberté des opinions ne nous permet pas de prendre contre lui des mesures; celles que vous pourriez prendre, seroient au dessous de votre dignité, & l'on a fait trop d'honneur à cet écrit qui ne méritoit point qu'on en parlât. Si Bailleul a dénoncé une faction royaliste, on pourra dénoncer une contre-faction, & cela ne sera pas inutile. (*On rit*.)

On invoque la clôture de la discussion. Tallien réclame la parole. (*Nous donnerons demain le discours de ce membre, après lequel le conseil a fermé la discussion & a passé sur le tout à l'ordre du jour.*)

De Vienne, le 30 Août.

S. M. l'Empereur est intentionné de conférer à M. le comte de Pergen, conseiller directeur, la place de directeur général des caisses de l'Etat, que remplissoit ci-devant M. le conseiller antique Myria.

M. le comte de Keller, nouveau ministre de Prusse près de notre cour, est attendu ici d'un jour à l'autre.

Suivant les dernières lettres de Constantinople, il se fait dans cette capitale des préparatifs qui annoncent quelque projet important. Le Grand-Seigneur ne veut pas, dit-on, rester plus longtems spectateur indifférent de ce qui se passe dans les isles du Levant et dans les pays des Maniottes, d'autant plus que l'on fait que les habitans de ces contrées n'ont témoigné aucune envie d'être démocratisés.

De Cologne, le 30 Août.

Les révolutionnaires de cette rive du Rhin ont entièrement levé le masque. Depuis que pour faciliter leurs opérations, on a proclamé la liberté de la presse, ils nous inondent de pamphlets incendiaires, et nos murs sont couverts de placards par lesquels on invite le peu-

ple à se prononcer, soit pour une réunion à la France, soit pour l'érection d'une république indépendante.

Il y a six mois, qu'une scission survenue entre les membres de la régence de Bonn, donna occasion de découvrir le plan de ce projet de révolution. Deux membres de cette régence firent à cette époque la proposition de consulter le peuple des différens états, sur l'objet de la réunion. Malgré l'opposition des autres qui croyoient le gouvernement françois étranger à cette manœuvre, le projet fut présenté à la commission intermédiaire & au général Hoche; celui-ci ne se déclara point précisément, & parut même vouloir sévir contre les auteurs; mais la commission alla plus loin; elle éloigna les membres de la régence qui auroient pu mettre des obstacles au projet, & les remplaça par d'autres plus portés à le faire réussir. Les partisans de la réunion ou de l'indépendance, ainsi renforcés, mirent alors la main à l'oeuvre; des émissaires furent lâchés dans les campagnes pour prêcher & répandre les bons principes, corrompre les baillis & les magistrats, ou les rendre odieux à leurs administrés. On eut soin surtout, de porter l'attention du peuple sur l'avenir, & de lui représenter le retour des souverains & de l'ancien régime comme une calamité, & une source des malheurs. Le succès partiel de ce premier essai sur l'esprit des habitans des campagnes, enhardit les meneurs; ils dépêchèrent d'autres missionnaires chargés de faire assembler les communautés, de leur développer les avantages du projet, & de recueillir des signatures. Il seroit difficile de déterminer jusqu'à quel point cette nouvelle manœuvre leur réussit; mais il est constant qu'aucun des collecteurs des suffrages, n'a été maltraité, & que maintenant ils se vantent dans leurs placards, d'avoir fait une moisson de plus de 200 mille signatures. Bientôt des conventicules se formèrent à Bingen, Coblenze, Bonn & ensuite à Cologne; on fit paroître une gazette populaire, que le professeur Metternich, clubiste de Mayence, rédige à Bingen; on correspondit avec les têtes les plus chaudes du pays, avec ces hommes, qui veulent marquer dans le torrent des révolutions, en dépit de leur insuffisance, & du mépris public dont ils sont couverts; enfin l'arrêté sur la liberté de la presse, levant tous les obstacles à l'ostenibilité des manœuvres, mit les travailleurs à leur aise, & aujourd'hui ils ont poussé l'audace

jusqu'à se donner le nom de délégués de la confédération Cis-Rhénane. Les bureaux de ces délégués sont organisés dans tous les chefs-lieux des pays d'entre Meuse & Rhin; les pressés gémissent à leur requisition, car peu s'en faut qu'ils ne prennent l'attitude & le ton d'une autorité constituée — Il paroît que le but des soi-disant confédérés est d'établir à Cologne le foier principal de l'insurrection. (Extrait du Courier du Bas-Rhin.)

De Francfort, le 6 Septembre.

Une personne d'un caractère respectable nous a réquis de publier l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée.

„L'auteur du *Mercury*, journal qui s'imprimoit autrefois à Francfort, et qui paroît actuellement à Ratisbone, a rapporté dans la feuille du 29 Août, un extrait de la lettre que le général Buonaparte a écrite à M. le marquis de St. Marfan relativement aux troubles qu'un instant a vu naître et finir en Piémont; et le public a dû remarquer en lisant ces mots: *Je ferai mon possible pour le rétablissement de l'ordre de cette cour qui n'est rendue digne de ma protection, combien peu le journaliste connoit le caractère, et les sentimens du général françois, qui ayant été à même d'apprécier les qualités et les vertus éminentes du Roi de Sardaigne, dont toutes les actions sont marquées au coin de la sagesse et de la fermeté, a toujours parlé avec la plus haute considération et le plus profond respect (ainsi que la plupart des papiers publics l'ont attesté) de tout ce qui pouvoit intéresser la personne et les états de ce monarque. Au surplus la lettre elle-même du général Buonaparte, rapportée dernièrement en entier et avec la plus grande exactitude dans le *Journal de Francfort*, démontre sans réplique l'infidélité de l'extrait que le *Mercury* en a donné.*

Vente de Livres à l'enchere.

Cette vente commencera ici, à Francfort, le 16 Octobre prochain. Le catalogue se distribuera gratis chez tous les libraires de cette ville, ainsi que chez Mrs. les crieurs-jurés Reichardt, Kleibinger, le greffier Reulingen & l'antiquaire Hacker &c. Cette bibliothèque consiste en près de 6000 volumes, & contient un grand nombre d'ouvrages rares & précieux en différentes langues & dans tous les genres de sciences. Les amateurs en seront certainement satisfaits. L'on est prié d'affranchir les lettres.

* * * Christophe Concler, de St. Gall en Suisse, vient son magasin, la foire actuelle & les suivantes, dans la maison de M. F. F. Sarrafin, sur le Roemerberg. Il est parfaitement assorti en mouchoirs de poche & Chals de diverses grandeurs, de belles Indiennes bleues, dont deux d'une espèce différente sont de sa fabrique, toiles de coton, mousselines, mouchoirs de mousseline de diverses sortes, comme aussi de toiles Suisses. Il fera tout son possible pour contenter les personnes qui l'honoreront de leur confiance, tant pour la bonté des marchandises, que pour la modicité du prix.

* * * A vendre, au prix de 60 louis, un joli Batard, presque neuf, propre pour la ville & le voyage, chez M. Damas, sellier, rue d'Eschenheim, Litt. D, No. 174.

* * * M. Hamel, curé de la Marre, diocèse de Charvres, est prié de donner de ses nouvelles à M. Chevalier, chez M. Cattani No. 2297 à Erfurt; il a quelque chose d'intéressant à lui communiquer.

* * * Ibert, de Paris, a un assortiment d'étoffes en draperies, calman castorinne, vigogne, pinne, marine, soyeries, dorure, broderie, bas de soye, chals, mousseline & autres articles très nouveaux. Il a son magasin au Braunfels, No. 4, au rez de chaussée.